

Conditions Générales de vente et d'utilisation Absolem Formations

1. Champs d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) définissent les droits et obligations réciproques en cas d'achat de produits ou de services par un Utilisateur (ci-après le Client) auprès d'Absolem formations et sont applicables pour toute commande¹ par le Client de l'asbl Absolem Formations et à tous les contrats de vente, en ce compris toutes les prestations de services accessoire.

Les présentes conditions Le Client est défini comme étant la personne représentant valablement une personne morale ou sa propre affaire, marquant son accord sur le bon de commande, offre ou contrat de services émis par l'asbl Absolem Formations. Sauf preuve contraire, le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente et en avoir pris connaissance.

Les CGV expriment l'intégralité des obligations des parties. Le client est réputé les accepter sans réserve, faute de quoi sa commande ne sera pas validée.

Il peut exceptionnellement être dérogé aux dispositions des CGV dans la mesure où ces dérogations ont fait l'objet d'un accord écrit.

Ces dérogations peuvent consister en la modification, l'ajout ou la suppression des clauses auxquelles elles se rapportent et n'ont aucune incidence sur l'application des autres dispositions des CGV.

Absolem Formations se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment, sans notification préalable, mais s'engage à appliquer les dispositions en vigueur au moment de l'inscription à un de ses événements. Les modifications seront applicables dès leur mise en ligne pour tout achat postérieur à cette date.

2. Indépendance des clauses

L'illégalité ou la nullité totale ou partielle d'une disposition des présentes CGV n'aura aucun impact sur la validité et l'application des autres dispositions. Le Vendeur se réserve le droit de remplacer la disposition illégale ou nulle par une autre disposition valable et de portée similaire.

3. Commande, achats de services

La commande, le contrat de services expriment le consentement du Client de manière irrévocable. La commande, le contrat de services précisent au minimum et de manière ferme, le service (détail et objet des prestations, modalités pratiques d'exécution, conditions de paiement, etc.).

Toute annulation ou modification de commande ou d'achat par le Client doit être notifiée par lettre recommandée au siège social de l'asbl Absolem Formations.

Les délais d'exécution ne sont donnés qu'à titre indicatif. Il en résulte notamment que dans le cas où ils ne seraient pas respectés, le Client ne pourra ni résilier le contrat ni solliciter sa résolution, ni réclamer quelconques dommages et intérêts à l'asbl Absolem Formations.

¹ on entend par commande toute inscription à une formation, un atelier, une supervision, un séminaire, une conférence ou autre événement programmé par l'asbl Absolem Formations ; ainsi que toute commande de formation, atelier, séminaire, conférence ou tout autre événement demandé à l'asbl Absolem Formations par un commanditaire, une association, une société tierce ; tout achat de matériel, livres, documents, vidéos ou autre support mis en vente par l'asbl Absolem Formations.

4. Formations, supervisions, ateliers et évènements.

a. Accès

Absolem Formation est une asbl dont le champ d'intervention s'applique dans le cadre de l'éducation permanente, la reconversion professionnelle et la formation continue. Dans cette optique, Absolem Formations peut donner accès aux formations aux personnes entrant dans les conditions suivantes :

- Être active dans la relation d'aide, être en reconversion professionnelle globale, ou apporter une motivation écrite pour l'examen de sa demande (et avec accord préalable du Conseil d'Administration d'Absolem Formations en ce qui concerne la formation de base).
- Avoir participé à un module de base reconnu afin de bénéficier d'une participation aux modules à thèmes.

Nous prenons toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour assurer le bon fonctionnement, la sécurité et l'accessibilité à nos formations. Toutefois, nous ne pouvons pas offrir de garantie d'opérabilité absolue et il faut dès lors considérer nos actions comme étant couvertes par une obligation de moyen.

Nous nous réservons le droit de restreindre l'accès à nos formations à tout moment et sans obligation de notification préalable.

b. Contenu.

Absolem formations détermine en grande partie le contenu des formations et prend grand soin des informations présentes dans leurs contenus. Nous prenons toutes les mesures possibles pour maintenir le contenu de nos formations aussi complet et à jour que possible, même lorsque les informations sont fournies par des tiers.

Nous nous réservons le droit de modifier, compléter ou supprimer à tout moment une formation ou un évènement ainsi que son contenu, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Absolem formations ne peut offrir de garantie absolue concernant la qualité de l'information présente dans ces évènements. Absolem formations ne pourra être tenu responsable des dommages, directs ou indirects, que l'utilisateur subirait par l'information présente dans ses évènements.

Si certains contenus sont en violation avec la loi ou les droits des tiers, ou sont contraires à la morale, nous vous demandons de nous en informer le plus rapidement possible par mail afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

c. Inscription

L'accès aux formations est conditionné par l'inscription du Client.

L'accès aux formations et évènements sont réservés exclusivement aux personnes physiques capables juridiquement, ayant rempli et validé le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site d'Absolem Formations ainsi que les présentes CGV.

Lors de son inscription, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, sincères et à jour sur sa personne et son état civil.

L'Utilisateur doit ainsi fournir impérativement une adresse électronique valide, sur laquelle Absolem formations lui adressera une confirmation de son inscription à ses services.

Toute communication avec Absolem formations et ses partenaires est en conséquent réputée avoir été réceptionnée et lue par l'Utilisateur. Ce dernier s'engage donc à consulter régulièrement les messages reçus sur cette adresse électronique et, le cas échéant, à répondre dans un délai raisonnable.

Une seule inscription par personne physique est admise par évènement. Si une inscription est émise au nom d'une personne morale, elle ne pourra être valable que pour une personne physique représentant la personne morale et ne pourra en aucun cas porter pour un groupe de personnes.

Absolem formations se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Client à un de ses évènements en cas de non-respect par l'Utilisateur des CGV.

d. Formations organisées à la demande de tiers

Des prestations de formations peuvent être réalisées à la demande de toute personne morale ou physique, dénommée "le commanditaire", pour un groupe de 8 à 20 participants. Toute demande de formation décentralisée doit être adressée par téléphone au 0485/75.79.61 ou par courriel via info@absolemformations.be.

Une remise de prix est alors transmise au commanditaire, sur base des informations communiquées (thématique de la formation, objectifs poursuivis, nombre de participants, format, lieu de la prestation, supports...). L'acceptation du bon de commande par le commanditaire implique l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente et aux modalités préalablement définies.

Dans le cas d'une formation en présentiel, le choix du local revient au commanditaire qui devra assumer le coût d'une location éventuelle. Les frais de catering seront également à sa charge.

5. Tarifs

Absolem Formations asbl se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment en les publiant en ligne.

Les prix sont indiqués en euros, TVA comprise.

Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la prestation de services sera à charge du Client.

Les prix indiqués ne tiennent pas compte des éventuels frais de déplacement et livraison, lesquels sont indiqués et facturés en supplément avant la validation de la commande par le client.

Le montant total de la commande (toutes taxes comprises) et, le cas échéant, des frais de livraison est indiqué avant validation finale du bon de commande.

L'indice de référence est l'indice de la dernière année de base soit celui de janvier 2023 (2023 = 100). Les prix seront adaptés une fois par an, en janvier.

L'augmentation ne dépassera toutefois pas l'évolution de l'indice des prix à la consommation de +1% sur base annuelle.

6. Commande en ligne

Le client a la possibilité de remplir le formulaire d'inscription en ligne au moyen du formulaire électronique. En remplissant le formulaire électronique, le Client accepte le prix et la description des services proposés.

Pour que l'inscription soit validée, le Client devra accepter les présentes CGV en cliquant à l'endroit indiqué.

Le Client devra fournir une adresse de courrier électronique et ses coordonnées complètes de facturation. Toute demande de modification ou d'adaptation devra se faire via cette adresse de courrier électronique.

De plus, le Client devra choisir et valider le mode de paiement.

Le vendeur se réserve le droit de bloquer l'inscription en cas de défaut de paiement, d'adresse de facturation erronée ou tout autre problème sur le compte Client et ce, jusqu'à la résolution du problème.

Si la commande est faite par l'administrateur d'Absolem Formation, sur base d'une demande faite par le Client, celui-ci sera informé de cette inscription, par mail, sur l'adresse mail validée. Le Client aura alors 48h pour annuler cette inscription. Au bout de 48h, la validation sera automatique.

7. Confirmation

Dès réception de la validation de l'achat assortie du paiement, le Vendeur en transmet au Client, ainsi qu'une facture, sauf livraison de celle-ci avec la commande.

Le Client peut demander l'envoi de la facture à une autre adresse que celle de facturation en en faisant expressément la demande par courrier électronique, depuis l'adresse indiquée au départ.

En cas d'indisponibilité d'un produit ou d'un service, le Vendeur tiendra le Client informé par courrier électronique dans les meilleurs délais afin de remplacer ou d'annuler la commande de

ce produit ou de ce service et éventuellement le prix offérent, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

8. Preuve

Les communications, commandes et paiements intervenus entre le Client et le Vendeur pourront être prouvés grâce aux registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité. Les formulaires d'inscriptions et bons de commandes sont archivés sur un support fiable et durable considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

9. Modalités de paiement

Sauf stipulation contraire, toutes les factures sont payables en Euros, au grand comptant, au siège social de l'asbl Absolem Formations.

Le client effectue le paiement au moment de la validation finale de son inscription en utilisant le mode de paiement choisi. Cette validation tient lieu de signature.

Le Client garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement et reconnaît que les informations données à cet effet valent preuve de son consentement à la vente comme à l'exigibilité des sommes dues au titre de l'inscription.

Le vendeur a mis en place une procédure de vérification des commandes et des inscriptions ainsi que des moyens de paiement destinés à le garantir raisonnablement contre toute utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement, y compris en demandant au client de données d'identification.

En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes accrédités ou en cas de non-paiement, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'inscription.

Le Vendeur se réserve également le droit de refuser une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

A défaut d'un paiement à son échéance, l'asbl Absolem Formations se réserve le droit de suspendre les prestations en cours, sans préavis ni indemnités et sous réserve de tous droits.

Le financement à titre individuel :

Le règlement du coût de la formation est à charge du participant. Absolem Formations adressera au participant la facture qui l'informa des modalités spécifiques de règlement.

Le financement par l'employeur :

Il appartient au participant d'effectuer une demande de prise en charge financière auprès de son employeur, avant de s'inscrire à une formation. L'accord de financement doit donc être connu du participant au moment de l'inscription. Dans le cas contraire, le participant prend le risque de devoir assumer lui-même le coût de la formation, s'il devait essuyer un refus de la part de son employeur.

Absolem Formations adressera à l'employeur la facture qui l'informa des modalités spécifiques de règlement.

10. Retards de paiement – Clause pénale.

Toute somme impayée à son échéance sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure préalable (hormis le premier rappel légal), d'intérêts de retard conventionnel de 10% du montant de la facture.

11. Annulations

L'asbl Absolem Formations est en droit de résoudre la mission de plein droit, par une notification au Client par lettre recommandée, en cas d'inexécution grave par le Client d'une de ses obligations contractuelles, notamment s'il est en retard de paiement d'une facture de plus de trente jours calendrier (depuis réception de la facture) ou s'il s'avère qu'il n'exécutera pas ou

risque sérieusement de ne pas exécuter l'une ou l'autre de ses obligations principales, et ce, avant même que cette obligation ne soit exigible.

Annulation par Absolém Formations :

Absolém Formations se réserve le droit d'annuler une formation si les circonstances le justifient (par exemple, un nombre insuffisant de participants) ou en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, le prix de la formation sera intégralement remboursé.

Si Absolém Formations n'est pas en mesure d'assurer une prestation à la demande d'un commanditaire, deux choix s'offrent à ce dernier : un report à une date ultérieure ou une annulation sans frais.

Annulation par le participant :

Si le participant se trouve dans l'incapacité d'assister à une formation à laquelle il est officiellement inscrit (c'est-à-dire pour laquelle il a reçu une confirmation d'inscription), il doit en informer Absolém Formation asbl, par e-mail ou téléphone, le plus rapidement possible.

En effet, ne pas prendre part à une formation sans en avoir avisé Absolém Formations n'est pas un motif valable pour se soustraire à la facturation. En cas d'absence sans avertissement préalable, le coût de la formation restera dû intégralement.

En cas de désistement, trois alternatives s'offrent au participant :

- Soit il se fait remplacer par une autre personne de son choix².
- Soit il déplace son inscription à une autre formation, organisée lors du même cycle (par année académique).

Si le participant désire s'inscrire à une formation dont le prix est supérieur à celui de la formation initialement choisie, il devra payer la différence, au plus tard trois jours avant sa participation effective (à la nouvelle formation). À l'inverse, si le prix de la formation est inférieur à celui de la première formation choisie, Absolém Formations s'engage à rembourser la différence, au plus tard trois jours avant sa participation effective (à la nouvelle formation).

- Soit il annule son inscription :

Annulation à plus de 30 jours : le Client est redevable d'une indemnité forfaitaire équivalent à 50% du montant de la formation.

Annulation à moins de trente jours : le Client est redevable d'une indemnité forfaitaire équivalent à 80% du montant de la formation pour couvrir les frais inhérents aux formalités administratives et réservations engagées que ce désistement engendre.

Annulation par le commanditaire

Si le commanditaire se trouve dans l'incapacité d'organiser la formation demandée, deux choix s'offrent à lui :

- Reporter la formation à une date ultérieure, selon les modalités préalablement définies. Si la demande de report intervient moins de 10 jours ouvrables avant la date de la formation, sauf cas de force majeure, un supplément équivalent à 20% du prix sera facturé.
- Annuler la formation, sans aucun report. Dans ce cas, 20% du prix total seront facturés pour couvrir les frais inhérents aux formalités administratives que cette annulation engendre. Si l'annulation intervient moins de 20 jours ouvrables avant la prestation, 30% du prix total seront dus pour couvrir les frais liés aux travaux déjà réalisés.

² Cette personne doit répondre aux conditions habituelles pour prétendre à son inscription : être active dans la relation d'aide, être en reconversion professionnelle globale, ou apporter une motivation écrite pour l'examen de sa demande (et avec accord préalable du Conseil d'Administration d'Absolém Formations en ce qui concerne la formation de base. Avoir participé à un module de base reconnu afin de bénéficier d'une participation aux modules à thèmes.

Toute annulation sera réglementée par cet article, à la condition expresse qu'aucun accès à la plateforme avec des documents numériques ou à du contenu dématérialisé n'est en corrélation avec la prestation annulée. Le cas échéant, si la commande concerne, en tout ou en partie, un contenu numérique non fourni sur un support matériel ou l'accès à une plateforme reprenant des documents ou contenus digitalisés, en tout ou en partie, le Client accepte par la présente, de perdre son droit d'annulation étant donné l'immédiateté de l'accès à tout ou en partie au contenu acheté.

12. Propriété intellectuelle

Les créations d'Absolem Formations sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et restent la propriété pleine et entière, sauf disposition expresse en sens contraire. Les créations de l'asbl Absolem Formations ne peuvent être utilisées par le Client que dans le cadre des conventions qu'il a conclues avec elle et uniquement sur le territoire belge, sauf autorisation expresse en sens contraire.

La structuration des événements et des formations, mais aussi les textes, graphiques, images, photographies, sons, vidéos, bases de données, applications informatiques, etc. qui composent ou qui sont accessibles via les moyens de communication d'Absolem formations sont la propriété de l'éditeur et sont protégés comme tels par les lois en vigueur au titre de propriété intellectuelle.

Toute représentation, reproduction, adaptation ou exploitation partielle ou totale des contenus, marques déposées et services proposés par Absolem formations, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de l'éditeur, est strictement interdite, à l'exception des éléments expressément désignés comme libres de droits sur les supports d'Absolem formations.

L'utilisateur ayant accès au contenu des formations et autres événements se voit octroyer un droit limité d'accès, d'affichage et d'utilisation des supports et de leurs contenus. Ce droit est accordé à titre non exclusif, non transférable et ne peut être utilisé que moyennant un usage personnel et non commercial.

Sauf accord préalable et écrit, les Utilisateurs ne sont pas autorisés à modifier, reproduire, traduire, distribuer, vendre, communiquer au public, en tout ou en partie, les éléments protégés, sous peine de poursuites judiciaires.

La reproduction partielle (extraits) de ces supports est autorisée, pour autant que cette reproduction, écrite en italique ou entre guillemets, mentionne la source et ne dépasse pas le contenu de trois pages. Le logo Absolem Formations devra également apparaître dans les partenaires identifiés à la publication.

13. Responsabilité

En aucun cas l'asbl Absolem Formations ne pourra être responsable en cas de non-obtention par le Client, de primes ou subsides, liés aux prestations de services de l'asbl Absolem Formations. Primes octroyées ou non par quelque niveau de pouvoir que ce soit en Belgique. Aucune réclamation, intervention ou dédommagement ne pourra être réclamé à l'asbl Absolem Formations.

L'asbl Absolem Formations décline toute responsabilité dans le cas où le service produit serait inadapté, interdit ou hors norme au marché ou à la cible visée et définie préalablement avec le Client.

L'asbl Absolem Formations s'engage à apporter tout le soin possible à l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Client.

L'asbl Absolem Formations veille aussi à ce que l'utilisation des données soit conforme aux normes et réglementation en vigueur en Belgique.

De plein droit et sans formalité, la responsabilité de l'asbl Absolem Formations sera dérogée en cas d'évènement ne permettant pas la poursuite normale de ses prestations ou, plus

généralement, par un cas de force majeure. Il est entendu par « cas de force majeure » tout évènement imprévisible ou irrésistible ou extérieur, ces trois critères étant alternatifs.

De plus, Absolém formations se réserve le droit la possibilité de modifier, étendre, supprimer, limiter ou interrompre les activités et/ou évènements à tout moment, sans notification préalable, et sans engager sa responsabilité.

En cas de violation des CGV par l'Utilisateur, Absolém formations se réserve le droit de prendre des mesures de sanction et de réparation adaptées. Absolém formations se réserve notamment le droit à tout Utilisateur de participer à des évènements à titre temporaire ou définitif. Ces mesures peuvent être prises sans indication de motif et sans préavis. Elles ne peuvent pas engager la responsabilité d'Absolém formations.

La nullité totale ou partielle ainsi que l'illégalité d'une des disposition de nos CGV n'aura aucun impact sur la validité et l'application des autres dispositions. Nous disposons, dans un tel cas, du droit de remplacer la disposition par une autre disposition valable et de portée similaire.

14. Contestations

Les contestations relatives aux prestations commandées doivent être introduites dans les huit jours ouvrables suivant l'exécution et ce, par lettre recommandée adressée au siège social de l'asbl Absolém Formations, sous peine d'irrecevabilité.

Les contestations relatives aux factures doivent être formulées dans les huit jours ouvrables suivant la réception de la facture (date de la poste ou d'envoi du mail faisant foi), par lettre recommandée adressée au siège social de l'asbl Absolém Formations, sous peine d'irrecevabilité.

15. Confidentialité

L'asbl Absolém Formations s'engage à traiter les données à caractère personnel conformément à la loi du 08 décembre 1992, relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel, modifiée par la loi du 11 décembre 1988 ainsi que le règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Les données personnelles fournies par l'Utilisateur lors de sa visite ou de l'utilisation du site internet sont collectées et traitées par Absolém formations exclusivement à des fins internes. Absolém formations assure à ses utilisateurs qu'elle attache la plus grande importance à la protection de leur vie privée et de leurs données personnelles, et qu'elle s'engage toujours à communiquer de manière claire et transparente sur ce point.

A tout moment et sans la moindre justification, le Client peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en envoyant un courrier à l'asbl Absolém Formations ou un email à l'adresse de la société.

Si, à n'importe quel moment, le Client estime que la société ne respecte pas sa vie privée, il est prié d'envoyer un courrier recommandé ou un email à la société pour l'en informer. La société mettra tout en œuvre pour déceler et corriger le problème.

16. Force Majeure

Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenue d'un élément constitutif de force majeure.

Si le Vendeur se voit empêché, en tout ou en partie, d'exécuter la commande en raison d'une circonstance imprévue et indépendante de sa volonté, il est alors question de force majeure. En cas de force majeure, le Vendeur est autorisé à suspendre l'exécution de la commande, en tout ou en partie, pendant toute la durée de la force majeure. Le Vendeur en avertit immédiatement le Client.

Si la Force Majeure perdure plus de 90 jours sans interruption, chacune des parties au contrat aura le droit de résilier le contrat unilatéralement, par lettre recommandée envoyée à l'autre partie. Les prestations déjà réalisées par le Vendeur seront néanmoins facturées en proportion au Client.

La partie ayant été frappée par de tels évènements devra en informer l'autre partie dès la survenue de cet évènement. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

Toute commande passée par le Client, engage le Client dès validation.

17. Droit de rétractation

A l'exclusion du droit de rétractation prévu par l'article 47 de la loi du 06 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, d'un cas de force majeure, toute annulation de la commande effectuée par le Client ne pourra entraîner le remboursement des sommes dues ni aucune indemnité quelconque.

Si la commande concerne, en tout ou en partie, un contenu numérique non fourni sur un support matériel ou l'accès à une plateforme reprenant des documents ou contenus digitalisés, en tout ou en partie, le Client accepte par la présente, de perdre son droit de rétractation étant donné l'immédiateté de l'accès à tout ou en partie au contenu acheté.

18. Tribunal compétent et droit applicable

Les conventions sont régies par le droit belge. Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles avec l'acheteur et de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Charleroi.

19. Règlement intérieur pour le déroulement des formations :

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur d'Absolem Formations asbl dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants et/ou de lui-même.

Le règlement d'ordre intérieur reprend a minima les points suivants :

- α Le Participant se présente à l'heure convenue à l'atelier ou à la formation.
- α Le Participant se munit du matériel nécessaire à son apprentissage, a minima un carnet de note et de quoi écrire, ainsi que le matériel recommandé par le formateur/animateur.
- α Le Participant se comporte avec respect et bienveillance envers les autres participants et formateurs/animateurs.
- α Toute autre règle formulée par le formateur/animateur, même verbalement, nécessaire au bon déroulement de l'activité.
- α La participant s'engage à respecter les règles de confidentialité et de secret professionnel partagé concernant les exemples cliniques et autres situations amenées par le formateur ou un participant, dans le cadre formatif.
- α L'asbl réserve le droit aux formateurs/animateurs d'exclure temporairement ou définitivement tout participant ne respectant pas les points précités ou ayant un comportement délétère pour la dynamique du groupe. Cet exclusion temporaire ou définitive est à l'entière discrétion du jugement du formateur/animateur, sans préavis, sans justification et sans remboursement d'aucune sorte.
- α En cas de problème sérieux entravant la bonne marche de la formation, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer un participant. Dans ce cas, les frais de formation seront remboursés au prorata des jours de formation non effectués, sans qu'il ne soit versé d'indemnité complémentaire.